

Albi, le jeudi 20 janvier 2011

LETTRE AUX FAMILLES : POURQUOI ADHÉRER À L'APAJH ?

Madame, Monsieur,

Parent, frère, sœur, responsable légal d'une personne accueillie ou soutenue par un service de l'APAJH, nous avons souvent cherché, lutté, attendu, pour obtenir une place. Nous sommes-nous un jour demandés : « Qui gère ce service ? Que signifie le sigle APAJH ? »

Voici une introduction rapide de la Secrétaire générale, Madame *Françoise Fatout*, suivie de l'histoire de *son fils Geoffrey* :

C'est en 1998 que j'ai connu l'APAJH lors de l'admission de mon fils Geoffrey à l'Institut Médico Educatif (IME) situé rue de Villegagne à Castres. Comme beaucoup de parents, j'ai tout de suite adhéré à l'association. Les valeurs défendues et la qualité du travail des professionnels m'ont donné envie de m'investir et de présenter ma candidature d'administratrice bénévole. J'occupe la fonction de Secrétaire générale. Je remercie tous les bénévoles et tous les salariés de l'APAJH pour leur investissement et les gros efforts qu'ils fournissent pour que nos enfants trouvent leurs repères et leur épanouissement.

Je passe la parole à mon fils Geoffrey :

« Je m'appelle Geoffrey, j'ai 20 ans et je suis atteint d'une maladie génétique qui provoque des Troubles Envahissants du Développement (TED), autrement appelés autisme... J'ai été à l'école de mon village à 3 ans avec mon frère et ma sœur mais je ne comprenais pas les consignes de notre institutrice... A l'époque, les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) n'existaient pas, j'étais en grande difficulté et les institutrices aussi... Je bénéficiais d'une prise en charge à la guidance (CMP) en parallèle. Et de 6 à 8 ans j'ai fréquenté l'hôpital de jour en pédo-psychiatrie à Lavaur.

En septembre 1988, j'ai eu la chance d'être admis à l'IME de l'APAJH. Oui, la chance car beaucoup d'enfants n'ont pas de solution à la problématique de leur handicap...

Mes parents ont constaté très vite mes progrès. Mon éducatrice sur l'Unité Thérapeutique, ainsi que toute l'équipe de l'IME m'ont fait évoluer dans ma relation à l'autre et dans divers apprentissages que j'ai poursuivis ensuite en classe.

A l'adolescence, j'ai intégré « La ferme » qui faisait partie de l'IME et à 18 ans, avec fierté, le groupe des adultes dans le même lieu. Mes éducatrices me préparent doucement à quitter l'IME car j'ai 20 ans et une nouvelle vie m'attend au Foyer (FOT) de La Planésié géré aussi par l'APAJH...

Aujourd'hui, je suis un adulte, j'ai beaucoup progressé et je suis de plus en plus autonome avec le soutien de ma famille. Mon Papa Jean-Paul est mon tuteur et veille sur mes intérêts.

J'ai été très fier quand Marc Cousinié, notre Maire de Navès, m'a remis officiellement en même temps que les jeunes de mon âge, ma carte d'électeur. J'ai déjà voté deux fois. Je suis un citoyen différent mais quand les différences s'additionnent, elles donnent la diversité et la richesse humaine : une valeur sûre et non cotée en bourse... »

Merci de nous avoir lus.

C'est à travers ces deux témoignages que nous pouvons avoir un début de réponse à la question : « **Qui gère les services de l'APAJH ?** »

Ce n'est pas un lointain service public banal, anonyme et gratuit. C'est une association fondée dans le Tarn en 1972 par des parents et des enseignants. Année après année, par un travail acharné des bénévoles et des professionnels, elle a grandi pour accompagner chaque personne en situation de handicap à toutes les étapes de la vie. Même si les financements publics interviennent, la gestion est toujours assurée par des militants bénévoles.

Aujourd'hui, nous nous permettons de vous appeler à devenir adhérents de l'association parce que sans vous, notre pouvoir collectif est faible. L'APAJH a besoin de davantage d'adhérents parce que notre travail de bénévoles est une lutte permanente. Lorsque nous vous représentons devant l'Agence Régionale de Santé ou le Conseil Général qui financent, ouvrent voire ferment des postes ou des établissements et services, **la question qui nous est posée avant même de nous recevoir est « Combien d'adhérents représentez-vous ? »**

Etre adhérent, c'est pouvoir participer aux choix de l'association, choix qui ont un impact concret dans la vie des établissements et services. En juin 2011, nous aurons une Assemblée Générale électorale. Les adhérents voteront pour désigner le Conseil d'Administration : chacun peut participer.

Etre administrateur bénévole, c'est décider plusieurs fois dans l'année des grands choix qui concernent la vie du membre de notre famille accompagné. C'est connaître et rencontrer d'autres adhérents, des professionnels des établissements... C'est aussi mieux comprendre les contraintes, de plus en plus nombreuses, auxquelles est soumis le secteur médico-social.

Dans une société de moins en moins solidaire, unissons-nous pour contribuer à :

- **la liberté** de s'épanouir quelle que soit la difficulté,
- **l'égalité** des chances de l'école maternelle au plus grand âge,
- **la fraternité** entre personnes ordinaires et extraordinaires.

Avec ce courrier, vous trouverez une plaquette de présentation de l'association, un bulletin d'adhésion et une invitation pour deux rencontres avec des parents adhérents de l'APAJH du Tarn. Si vous êtes déjà adhérent et que vous connaissez dans votre entourage, une personne désireuse de partager nos valeurs, n'hésitez pas à lui transmettre ce message.

Les bénévoles du Conseil d'Administration sont à votre disposition pour tout renseignement, orientation, aide à la constitution de dossiers, accompagnement devant les diverses instances administratives. Toutes nos coordonnées sont disponibles au siège de l'association à Albi.

Pour l'APAJH du Tarn : *Pierre Roux*, Vice-président et *Alain Delpi*, membre du Bureau

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR :

- être plus représentatif en nombre d'adhérents afin que nous ne devenions pas une simple association gestionnaire, sans âme.

- mieux connaître les difficultés que vous rencontrez au quotidien dans la prise en charge du handicap afin de vous apporter l'aide active de l'association.

- améliorer constamment l'accueil, la prise en charge des personnes qui nous sont confiées, et ce dans tous les établissements ou services de l'APAJH.